

# FAE Adjoint des Cadres Hospitaliers

## Contexte

---

*La Formation d'Adaptation à l'Emploi des Adjoints des Cadres Hospitaliers (ACH), est une formation statutaire prévue par l'Arrêté du 24 octobre 2014. Il s'agit d'une formation obligatoire dont doit bénéficier chaque agent souhaitant être titularisé dans le corps des adjoints des cadres hospitaliers de la Fonction Publique Hospitalière. Elle correspond à un besoin croissant de professionnalisation de ces personnels. Elle constitue une reconnaissance forte de cette catégorie dont les fonctions se diversifient aujourd'hui à l'hôpital ainsi que dans les établissements médico sociaux.*

## Objectifs

---

- Analyse des besoin du groupe
- L'actualité en santé
- Identifier le cadre d'exercice des ACH à l'hôpital
- Comprendre l'évolution de la fonction achat dans l'établissement
- Déterminer la place et le rôle du département ressources humaines
- Comprendre le statut des agents de la fonction publique hospitalière
- Gérer son temps et son organisation du travail pour les adjoints des cadres et leurs équipes
- Savoir utiliser la communication managériale dans le cadre de ses nouvelles fonctions, gestion de projet
- Comprendre la stratégie de l'établissement dans son ensemble

## Renseignements complémentaires

---

Formation de 22 jours. Calendrier détaillé fourni sur demande.

Contacts : Lucie HEIDERICH (l.heiderich@anfh.fr) - Manon JOUVE (m.jouvel@anfh.fr)

### Public

**Tout agent nommé stagiaire dans le grade d'Adjoint des Cadres Hospitaliers**

### Exercice

**2026**

### Code de formation

**ARH01**

### Nature

**AFR**

**Organisé par**  
**CONVERGENCES**

**Durée**  
**154 heures**

**Typologie**  
**Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**

**Date et lieu**

**GROUPE 1**

**Du 5 janvier au 25 juin 2026**

ANFH Montpellier (34)

**GROUPE 2**

**Du 30 mars au 20 novembre 2026**

ANFH Ramonville Saint-Agne (31)